



Fiche terminologique n°105

TERME ÉTUDIÉ : **testing**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : docimologie

DÉFINITION : "Use of tests, usually some specific instrument or set of instruments to determine a certain quality or trait or a series of such qualities or traits."

CONTEXTE : "The primary purpose of testing is to obtain information to help make inferences about an examinee's performance on a behavior domain of interest. Achieving this purpose depends upon good judgment at each of the five steps in the testing process: construction, selection, administration, scoring and interpretation. [...] While good administration procedures are essential for successful testing, one must bear in mind that test administration is but one link in the chain of testing practice."

TERME ÉTUDIÉ : **testage**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **administration de test(s); passation de test(s); testing**

DÉFINITION : Utilisation de tests en vue de déterminer, entre autres, les aptitudes d'une personne, ses connaissances ou sa capacité à remplir des tâches.

CONTEXTE : « Dans ce même communiqué, M. Willard commente le fait : "Ne perdons pas de vue que la raison primordiale du testage des enfants est de fournir aux enseignantes, enseignants, élèves et parents les renseignements nécessaires pour planifier la suite de l'apprentissage. Les tests ne sont pas, ni ne devraient être, une fin en soi." »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette les termes «administration de test(s)» et «passation de test(s)» puisque l'administration ne constitue qu'une des étapes du processus de testage et que le terme anglais désigne l'ensemble du processus.

Il écarte le terme «testing» qui est un anglicisme. Le Réseau retient le terme «testage» étant donné que les dérivés en «-age» marquent notamment une action et supposent l'existence d'un verbe, en l'occurrence tester, qui signifie soumettre à un test (DeVillers, Marie-Éva, Multidictionnaire, 1988).

DATE DE RÉDACTION : juin 1990